L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ TOUS LES JOURS, PAR JEROME BAYON, IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

JEUDI MATIN, 4 DECEMBRE 1834.

INTERIEUR.

NOUVELLE ORLEANS, 4 Déc.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui que doit avoir lieu (par J. B. Blache) la vente des propriétés de M. Saillard, sur les communes de la ville, entre les rues de la Commune et du Canal. On sait que M. Saillard a fait ce quartier, qu'il a commencé à établir à grands frais cette nouvelle partie, il y a 6 ans, avec toutes les difficultés qu'elle présentait; il n'y avait alors aucune communication de rues ni de banquettes. Nous invitons ceux qui désireraient acquérir une propriété solide et bien construite à les visiter, l'acquisition ne peuvent qu'être à l'avantage du vendeur.

Le célèbre auteur de *Jean de Paris*, de *Ma Tante Aurore*, de la *Dame Blanche* et de tant d'autres compositions aussi renommées, Boyeldieu est mort à Paris le 11 octobre. Cette perte immense sera vivement sentie par les partisans de l'école française de musique, dont Boyeldieu était, avec Auber, l'un des plus dignes représentans.

(Extrait du *Daily-News* d'hier après-midi.)

VENTES DE COTON.

242	balles coton,	à	16 1-2 cents.
200	do	do	16 1-2
300	do	do	16 3-4
2500	do	do	16 1-2
105	do	do	18
3000	do	do	16
64	do	do	17

Transactions de la Bourse.

Un lot de terre et une moitié dans la rue de Camp, $6,000. Deux esclaves, un pour $500 et l'autre $430.

LE CABINET D'UN JOURNALISTE.

Un journaliste est un homme qu'on recherche, qu'on flatte qu'on rosse, qu'on déteste, qu'on exploite, qu'on craint, qu'on montre au doigt, qu'on suit, qu'on espionne, qu'on arrête, qu'on juge, qu'on *sale*, qu'on emprisonne et qu'on oublie.

Un journaliste est un homme qui n'a pas une minute à lui, qui, le jour, médite et rumine, s'impatiente et rédige, et qui, le soir, rit et parle, critique et dort dans sa loge au spectacle.

Son cabinet est un sanctuaire, ou plutôt une petite pièce forte à plusieurs circonvallations.

Il est toujours enfoncé à l'extrémité d'une aile de bâtiment, et flanqué d'une multitude de salles qu'il faut prendre d'assaut ou bien souvent par ruse.

Un journaliste a des sandales aux pieds, une chancelière aux sandales, une calotte de velours imprimé à la tête; sur sa table, un immense encrier, beaucoup de plumes taillées d'avance, beaucoup de papier blanc tout coupé par feuilles, beaucoup de brochures et de gazettes, et beaucoup de résolution à ne lire ni les brochures ni les gazettes....

Les brochures et les journaux, voilà la bibliothèque du journaliste; les journaux sont encastés, et les brochures sont empilées sur des rayons suivant leur couleur et leur format.

Pour être journaliste consciencieux, il faut n'avoir point d'amis ni de famille; il faut n'avoir que sa tête, son cœur et son bras.

Voyez-vous celui-là qui écrit sur son genou, celui-ci sur le ciel de son chapeau, cet autre sur l'épaule de son voisin? ce sont les journalistes sténographes.

Voyez-vous cet autre qui à la tête appuyée sur sa main gauche, qui a les yeux fermés, qui écrit serré, à nombreuses ratures et peu à la fois? C'est le journaliste rédacteur des articles de fonds.

Et celui-ci, le voyez-vous?

Il a devant lui des cartes géographiques bariolées, et d'immenses journaux anglais imprimés jusque sur tous les bords....

C'est l'équilibriste Louisianais, c'est le rédacteur de la feuille officielle de la Corporation, c'est le diplomate universel, le lecteur des aldermen, des marguilliers, des gardes de ville, des commissaires de police, la bête noire des juges, des avocats et des consuls... C'est le journaliste rédacteur des articles intérieurs et extérieurs.... Enfin c'est le rédacteur par excellence?

Et ce petit homme râpé d'habit, écrasé jusqu'au ventre, à l'œil vif et noir, qui se gratte la poitrine, qui a du linge sale, qui est-ce donc? C'est le nouvelliste du journal.... C'est celui qui débite les bulletins scandaleux et criminels, c'est le registre ambulant de tous les propos, délits, crimes, minutes, naissances et catastrophes....

Il a deux serments dans les basques de son habit-veste, deux suicides dans les poches de son gilet, une trentaine de vols à toutes circonstances dans la coiffe de son chapeau défoncé par le haut.

Il sait le nombre des cadavres de la journée, leurs aventures, leur genre de mort, leur degré de putréfaction, leur couleur et leurs habits.

Il sait les petits et les grands enterrements, et le chien fidèle; confectionne des vers pour les épitaphes, de la prose pour le théâtre.

Cet homme là est un être encyclopédique de la tête aux pieds, il a des oreilles qui écoutent toujours, une langue qui remue toujours, des jambes qui courent toujours, une tête qui jamais n'oublie, et la bosse de la curiosité.

Chacun de ses meilleurs lui rend un service spécial, périodique et lucratif.

Il n'y a pas un pavé de la Nouvelle-Orléans sur lequel il tombe un papier qu'il ne soit là pour le ramasser, pas un coup de poing auquel il n'assiste, pas une émeute qu'il ne suive, pas un café non abandonné qu'il ne visite.

Il sait les bruits de partis, les bruits de banque, les bruits de bourse, les bruits de mairie, les bruits de coulisses, les bruits de rue.

Il sait le temps, les tremblements de terre, les monstres marins, les trombes, les ouragans, les éclipses visibles partout, excepté à la Nouvelle-Orléans, il sait le mois, le jour du mois, le saint du jour, la nouvelle lune, le signe de l'écrevisse, le prix du bœuf et des ânes herbes, l'heure de la marée, le nom des omnibus, leurs routes, leurs cartes, leurs stations la sonnette du médecin, le numéro de l'accoucheuse, les restaurans nouveaux, le prix de la carte, les convocation des cortès et la dixième victoire de don Pedro.

Il est à la fois dans tous les quartiers, dédaigne la pluie avale le vent, mâche la grêle, glisse des bons de boulangers à son miroir de bottes, des billets de spectacle de la veille à son cordonnier, des épreuves de journaux à sa table d'hôte, des robes de Sylvestrine à sa maîtresse, et du médecin qui demeure sur le même carré que lui une recommandation pour le bourreau et pour le concierge du cimetière.

Le nouvelliste doit beaucoup, ne possède rien, meurt sans héritiers, et pour la chambre vacante, le loyer de nuit est obligé de la faire ouvrir, sans prêtre, sans flambeaux, sans épitaphe et sans immortalité.

Et dans le sanctuaire dont il est parlé plus haut, le voyez-vous à son bureau, au milieu des colonnes épreuves qu'il relit, des petits articles qu'il intercale pour cimenter la rédaction générale, la faire une, la conduire au but avec ensemble?

Celui-là, c'est le journaliste rédacteur en chef, il fournit les thèmes, pose les hypothèses, résout les propositions à l'ordre du jour, [illegible] une attaque à tel pouvoir, et trouble le sommeil d'un grand nombre de personnages.

Le journalisme est une puissance! eh bien! il faut qu'on [illegible] que souvent aussi le journalisme est un grand cauchemar...

Pour en juger, tournons-nous vers le cabinet du rédacteur en chef.

On frappe à la porte et on entre sans attendre la réponse.

C'est un monsieur long de six pieds un pouce, habillé de noir, et ayant une forêt de cheveux blonds sur une petite boule blanche qu'il appelle sa tête; il se présente avec un air tout important.

A sa mine, on peut juger tout de suite que cet individu a tué beaucoup d'hommes à la guerre, ou bien qu'il a fait beaucoup de fortune, ou bien encore qu'il a joué long-temps d'une grande quantité de gros traitements.

La grand monsieur entre donc, et pour cela il est obligé de faire un demi cercle de son corps.

Est-ce à M. le rédacteur en chef ou M. le gérant que j'ai l'honneur de parler?

—A tous les deux à la fois, monsieur.

Oh! alors c'est un bonheur pour moi, je ne souffrirai pas que vous vous dérangiez. Me céder votre fauteuil? allons donc, point cérémonieux de cette chaise. Maintenant, veuillez m'écouter, et surtout je tiens à une chose, c'est à ne pas être interrompu [illegible] fois, car mon récit sort de nature, je pense, à [illegible] lucidité à la complexion politique actuelle; et ... ce d'ailleurs, je ne dirai pas dit peu sujet ... susceptible de prolonger sa [illegible] à ... par bottes con[illegible]

[illegible]

de réserver le reste de son temps aux intérêts nationaux; et n'allez pas croire que j'entends par intérêt national l'intérêt d'une famille: non, ma vie est là pour prouver que je n'ai eu de sang que pour le pays, qui pour le pays. Il faudra que je vous raconte un jour l'histoire de ma vie, pour vous prouver quel homme je suis, et ma narration quoique marquée au sceau de la modestie, ne laissera pas moins sur son passage des traces de belles et grandes actions.

Je commence d'abord par vous présenter un article que j'ai composé moi-même, au sortir d'une méditation intime; cet article prouve jusqu'à la dernière évidence, aussi bien aux théoriciens les vagues qu'aux mathématiciens les plus positifs, cette double vérité imminente et appropinquante:

1o. Que les whigs sont au bout de leur chapelet;

2o. Qu'on doit s'attendre d'un moment à l'autre à les voir disparaître de la scène politique.

—Veuillez, monsieur, me donner votre article; je suis fort pressé en ce moment, je le lirai ce soir avec attention, et l'on fera mon profit....

—Oh! pour cela non, je ne souffrirai pas que vous vous fatiguiez à déchiffrer une écriture si mal peinte, et puis, vous comprenez bien, on est auteur, on a son petit amour-propre n'est-il pas vrai?

Vous savez cela mieux que tout autre, vous qui, en écrivant tous les jours, dotez vos colonnes et l'Etat d'articles profonds!... Je vais lire moi-même, et je crois pouvoir vous prédire que votre attention ne sera pas tout-à-fait perdue.

Le rédacteur ouvrit la bouche pour aspirer beaucoup d'air et beaucoup de résignation; puis il dit: J'écoute. Et en même temps il s'arrangea de manière à pouvoir dormir. Il y a une méthode sans brevet d'invention à l'usage des grands hommes, lesquels peuvent très bien dormir dans la position d'un savant qui médite profondément.

La méditation et le sommeil ont tous deux les yeux fermés.

Le grand monsieur lut pendant une heure un article bardé de citations qui ne dimient et ne prouvaient rien.

La lecture finie, le grand homme se s'étendit sur sa chaise de manière à faire le plus de ventre possible, et il attendit.

Le bruit de la lecture avait endormi le rédacteur en chef le silence le réveilla, et il entendit la voix de l'auteur lui dire bouffie d'orgueil:—Que pensez-vous de mon article?

Le rédacteur en chef acheva de s'éveiller, prit un ton grave et répondit:—Je pense qu'il contient des choses un peu abstraites, un style quelque peu mystique... et que...

Ah! je comprends... c'est-à-dire que mon article est trop profond à une première lecture... Vous en désirez une seconde.

Le rédacteur se leva en criant:—Je ne souffrirai pas que vous vous donniez cette peine, ajouta-t-il avec plus de douceur; et il lui prit l'article des mains, le mit sur son bureau et posa sa tabatière dessus... comme pour dire: Voici un article réservé pour quelque chose...

Le grand monsieur porta la main à son menton qu'il caressa avec complaisance, donna une douzaine de petits coups de l'index, destinés à battre en brèche une demangeaison qui lui pointait dans les cheveux, et reprit la parole avec verve et satisfaction de lui-même...

Il sortit. L'air commençait un peu à revenir à la poitrine du rédacteur en chef, lorsqu'il vit entrer dans son cabinet une dame épaisse de trois pieds et demi, ayant des lunettes sur le nez et beaucoup de nez sous ses lunettes... Sa mise était soyeuse et transparente;... mais ce qui était surtout effrayant à voir... c'était un énorme ridicule en damier, dépassé inégalement dans le haut par des papiers qui sentaient le renfermé.

La dame se mit à parler, et on eût dit que les oreilles, les yeux, le nez et la bouche concouraient à former les paroles... Tout remuait dans cette tête-là.

—J'ai l'honneur de parler à monsieur le rédacteur en chef... Oh! je le reconnais bien à sa tournure distinguée, à ce je ne sais quoi qui me dit: Ceci est un rédacteur en chef! Allez, les yeux d'une femme n'y regardent jamais à deux fois...

Monsieur le rédacteur, il est juste que vous sachiez mon nom... Vous avez devant vous:

Zaïre-Zulma-Zoé de Ritournelle.

J'appartiens à une famille, laquelle a de tout temps fait haute profession de philantropie... En usez-vous, monsieur? c'est du Natchitoches.

J'arrive au but, car un des caractères les plus positivement primordiaux et fondamentaux de mon organisation de femme, c'est une haine native et profonde contre les périphrases, et, à propos de cela je vous dirai même que, l'autre soir, dans mon salon où je m'amusais à lire à haute voix des passages sublimes de Montesquieu, je voulus, pour changer, faire aussi une lecture à haute voix dans le *Whig*, dans lequel je trouvai, ainsi que vous pourrez en juger, une phrase qui n'avait pas moins de cent soixante neuf mots, que je voulus lire sans respirer, ainsi que l'exige je ne sais quel auteur prussien, et que je ne pus achever, car l'asphyxie me prit à la gorge, et je fus obligée de m'évanouir, sans pouvoir au préalable appeler mes femmes au secours; et je crois que le seul souvenir de cet évanouissement me donne un éblouissement tel que si vous n'avez pas la complaisance d'ouvrir la fenêtre, je vais étouffer devant vous...

Zaïre-Zulma-Zoé de Ritournelle, fidèle à son habitude de lire les phrases sans respirer, avait aussi raconté son aventure sans respirer, et le hasard voulut que sa narration fût justement composée de cent soixante neuf mots; ce qui sans doute était la mesure de la portée de son haleine jusqu'à l'évanouissement inclusivement...

Enfin elle reprit la parole et son histoire.

—Monsieur, je fais en ce moment un héritage inespéré de plusieurs millions en terre; il était temps, car encore quelques jours et il y avait prescription...

Quant à moi, je ne puis mieux m'adresser qu'à vous pour que mon argent s'épande sur les malheureux et ne remonte pas à sa source. Monsieur, je vous offre cent mille piastres!

—Madame, vous faites-là une grande et belle action... honneur à vous... Les M..., sont aujourd'hui bien éparpillés sur le sol; j'espère que vous me permettrez de livrer votre nom... à l'admiration publique...

—Je le permets, monsieur... Ecrivez: Zaïre-Zulma-Zoé de Ritournelle; il y a deux *l* à Ritournelle, deux points sur l'*e* à Zoé, et deux points sur l'*i* à Zaïre!...

Demain je viendrai moi-même vous apporter les valeurs. En attendant veuillez accepter en nantissement ce titre de propriété d'une maison de campagne: je la destine à être vendue pour faire le complément des cent mille piastres. Je confie ce titre à votre honneur... A propos, avant de vous quitter, je vous demanderai un léger service.

—Madame, je suis à vos ordres...

—Peu de chose, en vérité... Le jugement qui m'institue seule et unique héritière des trois millions en question n'a pas encore été signifié à M. Claude de Ritournelle... car vous saurez que j'ai un degré de [illegible] que lui, à cause du cinquième mariage de sa grand'[illegible] de Ritournelle, laquelle a perdu les vingt sept enfans de ses quatre premiers lits... Je [illegible] de ce jugement pour obtenir son [illegible] en possession... c'est l'affaire de quarante huit heures... Je vais en ce moment chez mon avocat qui ne veut plus me faire crédit, et je viens de m'apercevoir que je n'ai pas sur moi... non, j'ai beau chercher, j'ai oublié ma bourse... Auriez-vous [illegible] de me prêter 10 piastres?

Le rédacteur en chef devint pourpre, et faillit éclater...

—Madame, votre sérénité; s'il vous plaît! je vais faire porter les dix piastres chez vous...

L'héritière présomptive des trois millions, pâlit beaucoup, s'obstina à ne pas donner son adresse et sortit le plus vite qu'il fut possible à l'ensemble de sa personne...

Le rédacteur ouvrit alors le titre de propriété de la maison de campagne... C'était l'acte [illegible] ... un bien d'indigo, de toute la famille des Ritournelle... et au dos il y avait une note de blanchissage pour l'année 1834 laquelle note s'élevait à six piastres cinquante cents, le linge de table compris...

En ce moment entra un solliciteur à la place de [illegible] de journal...

Le rédacteur en chef lui dit:

—Arrivez vite, j'ai une place pour vous! je donne ma démission, et je vous nomme rédacteur en chef... Oh! je ne veux pas rire: prenez à l'instant possession de ce cabinet... Voilà tout conservez, prenez l'air le plus occupé possible; ayez devant vous un Montesquieu ouvert; mettez beaucoup de chiffres sur du papier blanc; recevez tous les visiteurs importuns. Soyez doux et patient, entendez toutes les plaintes, tous les soupirs, tous les gémissemens, toutes les histoires, tous les héritages, toutes [illegible] toutes les réfutations; ne fâchez personne, donnez raison à tout le monde; crachez, toussez, éternuez au lieu de répondre, et si vous répondez que ce soit par oui ou par non... Vous aurez cinquante piastres par mois, au lieu de trente, que vous auriez eu à être porteur... Acceptez vous.

—J'accepte!

[illegible]

mieux dire au tout.

—C'est juste, mais j'ai six enfans à nourrir... et pour cela il faut être décidé à tout... Monsieur, je suis décidé à tout [illegible]

EXTERIEUR.

On écrit de Londres, à la date du 17 octobre, que dès que le roi a appris la destruction de l'édifice dans lequel s'assemblait le parlement, il s'est empressé, avec ce dévouement aux intérêts publics qui s'est toujours manifesté dans sa conduite, de mettre à la disposition de la nation le palais nouvellement construit dans le parc de St. James, afin de faire face aux difficultés du moment. Aucune décision n'avait encore été adoptée à cet égard, mais elle devait être l'objet d'un conseil du cabinet convoqué à une heure du matin, pour prendre les mesures nécessaires dans cette circonstance.

—Le *Globe* raconte sur don Pedro une anecdote assez curieuse. Le prince, empereur du Brésil alors, se trouvait à l'Opéra de Rio-Janeiro. Une femme éplorée et vêtue de deuil parvint à pénétrer jusqu'à lui, et se jette à ses pieds. Elle lui raconte que des événements extraordinaires l'ont précipitée de l'opulence dans le dénuement le plus absolu. Son mari était en Portugal, à Oporto; les soldats de don Miguel l'ont fait prisonnier; tous ses biens ont été saisis. Elle avait un fils auprès d'elle, il vient de périr au service du Brésil dans un combat récent. C'est la nuit dernière que ces deux nouvelles lui sont parvenues, et cette nuit même un incendie terrible a réduit en cendres son habitation, et le plus jeune de ses enfans a trouvé la mort dans les flammes.

Après avoir écouté ce récit, don Pedro s'efforça de consoler la suppliante: Nous avons tous ici-bas nos traverses et nos adversités à supporter, madame; il faut s'armer d'un redoublement de courage quand arrivent de pareils momens. Au reste, à travers les nuages les plus sombres, le soleil, par intervalles, se plaît à briller. Puis, s'adressant à l'un des gentilshommes de la chambre: Donnez à madame, dit-il, tout l'argent que vous avez sur vous. Celui à qui s'adressait cet ordre avait joué très gros jeu avant de se rendre à l'Opéra, le bonheur le plus étonnant ne l'avait pas quitté, et il portait sur lui six cent mille réaux en billets de banque quand l'empereur l'invita à vider sa bourse dans les mains de la dame affligée. Après un peu d'hésitation, il se décida à le faire.

Don Pedro instruit le lendemain du don magnifique qu'il avait fait sans le savoir, se mit dans une colère violente mais le mal était sans remède, il fallait bien en prendre son parti.

Lors de son débarquement à Oporto, à la tête des troupes qu'il menait contre le Portugal, une femme se faisait remarquer dans la foule empressée autour de lui par des témoignages éclatans de joie et d'enthousiasme.

Quelques jours après, une main inconnue lui envoyait 12,000 dollars. C'étaient les remercîmens de la dame qu'il avait si libéralement secourue à l'Opéra. Tandis qu'elle s'acquittait de la sorte envers don Pedro, son mari se faisait tuer à la tête d'un parti de constitutionnels qu'il venait de mener contre les miguélistes, et les deux fils qui lui restaient, sans avoir atteint l'âge de porter les armes, s'enrôlaient déjà sous les drapeaux de l'armée d'invasion.

On a beaucoup parlé dans le temps, dit le *Globe*, de cette somme de 12,000 dollars envoyée volontairement à don Pedro par une dame veuve; mais ce n'est qu'en dernier lieu qu'ont été connues les circonstances qui de près ou de loin se lient à cette action.

—A Madrid il s'est formé un régiment d'enfans dont le plus âgé n'a pas douze ans. Cette milice imberbe fait le service dans plusieurs quartiers de la ville. Le dimanche 21 du mois de septembre on a vu une troupe de ces enfans en bon ordre, musique et tambours en tête, défiler dans les rues de la capitale. Autrefois les Espagnols habillaient leurs enfans en moines, aujourd'hui ils les déguisent en soldats: autres tems, autres mœurs.

—La France et l'Angleterre ne sont pas les seuls pays où l'on songe à organiser des services de diligence remorquées par des machines à vapeur. On vient de faire en Belgique un essai des plus heureux de ce moyen de locomotion.

Lundi 29 septembre, une voiture à vapeur a parcouru une longueur d'une lieue sur la route d'Anvers à Bruxelles, est revenue à Anvers et a fait le tour d'une des places publiques de cette ville, aux applaudissemens d'une population immense accourue de plusieurs lieues à la ronde. Elle n'avait pas toute la vitesse dont elle était susceptible; mais, semblable en cela à la voiture de M. Dietz, elle se mouvait dans toutes les directions avec une étonnante facilité, et ses mouvemens n'ont été arrêtés ou entravés par aucun accident.

Il paraît démontré aujourd'hui que, dans tous les pays où les houilles seront abondantes et les fourrages rares, il y aura bénéfice pour les entrepreneurs de voitures publiques à *substituer la vapeur aux chevaux sur les routes ordinaires*; tandis que dans les localités qui présenteront les circonstances opposées, il sera préférable *de faire conduire les diligences par des chevaux sur des chemins de fer.*

Par ces deux modes de transport, les voyageurs et les marchandises seront voiturés beaucoup plus rapidement, sans payer plus cher.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Brunette, Fales, Liverpool, Hagan, Niven co.
Barque *aasir*, Muchell, Liverpool, Hoy, Gwathney, co.
Brick Exchange, Barton, Liverpool, B [illegible] et co.
Goel Helen Mar, Brown, Brazoria, J Reese,
Goel Halcyon, Williams, Tampico,
M S Cucullu, Lapeyre et co.

ARRIVES

Bateau de remorque Hudson, Beebe, avec les navires Louisville, Rockingham et Echo.
Bateau de remorque Lion, Hobbie, en 15 heures de la passe du S. O. avec le navire St. Louis. Il frappe que le bateau de remorque Hudson montait avec les navires Louisville et Echo, tous deux de N. York.
Navire Rockingham, Dwight, de Charleston.
Navire Echo, Mallet, de New York.
Navire St Louis, ..., de New York.
Bateau à vap North Alabama, Kelly, de Vicksburg avec 2231 balle, coton.
Bat à vap Romeo, Baxon, d'Alexandrie.
Bat à vap Transport, Patterson, Plaquemine.
Bateau à vap Buffalo, Fitch, du Fort Adams,
Goël Passia de la côte, sucre et mélasse.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

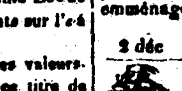

Le bateau à vapeur fin marcheur, **MICHIGAN**, capitaine J. Hart, ayant la moitié de son chargement prêt à aller à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
2 déc — 28 et 29, Nouvelle Levée

A VENDRE.

La goelette ECLIPSE, de 56 tonneaux, par
J. LE BLANC & CO,
4 déc — 103, rue Royale.

POUR LA HAVANE.

La polacre bien connue, **VIZCAINA**, capit. Canal; ayant tout son chargement prêt, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
M. DEL ACEBO,
3 déc — rue St. Louis, No. 96

Pour St Yago de Cuba, Puerto Rico, Trinidad ou Nuevitas.

Le beau brick espagnol **VENUS**, capitaine Hernandez, est prêt à recevoir un chargement et les passagers pour quelconque des dits ports. On offre de bons emménagemens aux passagers. S'adresser à
GARCIA, BUYO & Co.
2 déc — No. 34, rue Ste. Anne.

SALLE D'ASSEMBLEE, DE LEGE'.

A l'encoignure des rues Camp et Poydras, près du Théâtre Américain.

LE soussigné informe respectueusement le public, qu'il a pris le haut de cette maison, où se trouvent une superbe et spacieuse salle de bal, une salle à souper, des chambres de toilettes pour les dames et les cavaliers, un assortiment convenable pour le dépôt des chapeaux, manteaux, &c., et aussi un superbe restaurat et une buvette.

En faisant respectueusement cette annonce au public, il ajoutera qu'il est sur le point d'engager un orchestre choisi, et qu'il pourra donner au moins une fois par semaine des bals publics.

Les cavaliers qui désireraient donner des bals de société, sont invités à s'adresser à lui, à la salle susdite, où tous les préparatifs nécessaires pourront être faits immédiatement.

Ses prix seront aussi modérés que ceux d'aucun autre établissement de ce genre dans cette ville; et il espère par son zèle et son activité mériter l'encouragement d'un public généreux toujours prêt à récompenser les peines et les soins de ceux qui cherchent à lui plaire.

Son académie de Therpsicore pour les demoiselles et les jeunes cavaliers, sera tenue au même établissement, dans un salon particulier, décoré élégamment. En ou re des danses en usage dans ce pays, il enseignera les *Galopades*, les *Mazurka* et toutes les nouvelles danses parisiennes et italiennes.

Le soussigné ne pense pas qu'il soit nécessaire de rappeler à Messieurs les habitans de la Louisiane, les avantages que la jeunesse retire du bel art qu'il professe; il se bornera à la simple remarque que la danse donne de la grâce, de l'activité, qu'elle conserve la santé, et fait acquérir le bon ton, si agréable dans les sociétés.

La première réunion publique sera annoncée dans les gaz ttes.

Des lettres d'invitation particulière pour les Dames, seront envoyées d'avance, à leur demeure, et aucune autres que celles qui auront reçues des billets ne seront admises.

Les cavaliers qui désireraient obtenir des invitations pour les Dames pourront s'adresser au soussigné.

3 déc—1m — J. C. LEGE.

Théâtre d'Orléans,

JEUDI, 4 DECEMBRE 1834.

MARIE TUDOR,

Drame historique en 4 actes, et en prose par Victor Hugo.

Suivie de la Première Représentation de

LA PRIMA DONA

OU LA SŒUR DE LAIT,

Vaudeville en 1 acte, de MM. Achille et Jules.

SALLE D'ORLEANS.

AVIS—Les améliorations qui se font dans la salle pour son embellissement, n'étant pas terminées, le bal qui devait avoir lieu samedi prochain, est remis au samedi suivant, 13 du courant. — 4 déc

SALLE DE BAL

Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon.

SAMEDI, 6 DECEMBRE 1834.

Grand Bal Paré et Masqué.

Prix d'entrée—Cavaliers — $1,00

Les cavaliers trouveront un bureau pour déposer leurs cannes, chapeaux, manteaux &c. — 4 déc

SALLE WASHINGTON.

Rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon.

SAMEDI, 6 DECEMBRE 1834.

Grand Bal Paré et Masqué.

Prix d'entrée pour les cavaliers, — $1,00

Il se trouve dans l'intérieur de l'établissement (qui est le plus beau de ce genre qui existe dans les Etats-Unis), toutes les commodités que l'on peut desirer, Restaurant, Buvette, Bureau pour déposer les chapeaux, manteaux et cannes, Magasin de costumes et masques &c. &c.
4 décembre

AVIS—E. & G. SABATIER ont formé une société sous la raison de G. Sabatier & Co., pour un nouveau magasin de Porcelaine, Verrerie et Faïence, situé rue de la Levée, No. 67, entre St. Louis et Toulouse.
4 déc—6

A VENDRE—300,000 de Briques dans le prix du cours, livrables en ville. S'adresser de l'autre bord du fleuve à
4 décembre—15 — AGENOR BOSQUE.

AVIS—Une famille respectable de cette ville prendrait en pension six ou huit messieurs bien recommandés. On y parle distinctement les deux langues, anglaise et française. S'adresser rue Royale, No. 396. — 4 déc—15

L'ECURIE du soussigné, rue St. Pierre, entre Saint Claude et Tremé, a été enfoncée hier dans la journée et on a volé un CHEVAL sayne, d'environ 5 pieds de haut, âgé d'apeuprès 8 ans. Une récompense de $10 sera allouée à celui qui ramènera le dit cheval et donnera des informations à découvrir le voleur.
4 déc—3 — E. VILLATTE.

Vin de Marseille, Huile d'Olive, Bouteilles, &c.

EN débarquement du navire Lucy-Ann, de Marseille et à vendre par les soussignés:
475 barriques Vin, de Bethfort, Berg s e et Ponset,
100 demi-barriques — dito, — dito. — dito,
50 barillets Madère de Marseille,
300 paniers bouteilles à vin, de 100 bout. chaque,
150 paniers huile d'olive,
25 caisses fruits à l'eau-de-vie,
100 caisses cornichons, olives, câpres; anchois, &c.
Tous ces articles ont droit au drawback.
Aussi en magasin: 10 balles amandes à coque tendres.
4 déc—3 — T. CASSE & co.

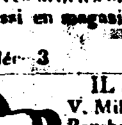

IL a été conduit à l'écurie de Mr. V. Millet, encoignure des rues St. Louis et Bourbon, un beau CHEVAL sorrel, front blanc, les deux pieds de devant de couleur jaune clair. Le propriétaire du dit cheval est prié de venir le réclamer en payant les frais.
4 déc—3

Sucre blanc et brun de la Havane.

EN débarquement de la polacre Dorotia et à vendre par le soussigné: 53 caisses Sucre blanc; 52 do. Sucre brun. — F. H. PETITPAIN.
4 déc — Encoignure des rues Chartres et Toulouse.

RECU par le navire Nashville et à vendre par les soussignés, un superbe assortiment d'Indiennes de tous les genres, Mouchoirs madras; Mousselines suisses, pour robes; dito pour meubles; Bas de soie et de coton, demi bas, dito, Cravates en satin et en gros de Naples; Gants de castor, pour homme; dito glacés pour femme; Percales blanches; Linge de table; Bas de filoselle noirs; Habillements d'enfant de 5 à 9 ans; Siamoises; Cotons blancs et écrus de toute largeur; Soieries noires et en couleur; Etoffes pour gilets; Bretelles en coton; dito en gomme; Drap en couleur; Cotonnade; Parapluies, 26, 28, 30, 32, 34 et 36 pouces; Bobinets; Sacs en perles, d'un genre nouveau; Souliers de mouton; dito fourrés; et une quantité d'autres articles. — BORDERES FRERES,
4 déc — No. 71, rue de Chartres,

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Attendu que J W Collins a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Sawey, décédé ab intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour,
4 déc — W F C DUPLESSIS, rég

PAROISSE D'ORLEANS,—Cour des Preuves,—Vente par le Régister des Testamens—Lundi 15 décembre courant, à 4 heures de l'après midi, j'exposerai en vente devant mon bureau, un coffre d'outils, une montre en argent, deux malles de hardes, etc. appartenant à la succession de feu Jesse Clayton. Conditions, comptant.
Par ordre de la cour,
4 déc — W F C DUPLESSIS, régistre.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Attendu que Philip Power a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Francis Le Bondet décédé ab intestat, Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
4 déc — W F C DUPLESSIS, rég

A LOUER—Le vaste Magasin No. 24, rue de la Vieille Levée, dernièrement occupé par MM. R & A B Bein, comme un magasin de comestible. S'adresser à FERGUSON & HALL,
3 déc — 22, Vieille Levée

A LOUER—Le vaste Magasin No. 26, rue de la Vieille Levée, dernièrement occupé par MM. G W Pritchard & co. S'adresser à FERGUSON & HALL.
3 déc — 22, Vieille Levée

25 PIASTRES DE RECOMPENSE

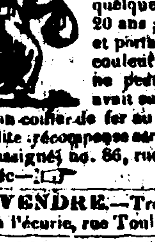

Partie marronne de chez le soussigné la semaine dernière, la négresse américaine RACHEL, d'environ 4 pds quelques pouces de hauteur, âgée de 18 à 20 ans; elle est corpulente, figure ronde et portait généralement un mouchoir de couleur autour de sa tête; le propriétaire ne peut désigner l'habillement qu'elle avait sur elle, lors de sa disparution, elle avait un collier de fer au cou depuis trois ou quatre jours. Ladite récompense sera donnée à quiconque la ramènera au soussigné, no. 86, rue St. Louis.
3 déc — M. DEL ACEBO.

A VENDRE.—Trois drays avec harnais. S'adresser à l'écurie, rue Toulouse, no. 130. — 3 déc—3

CHANGEMENT DE DOMICILE.

JONAU METOYER & Co., ont transporté leur comptoir au No. 119, rue du Canal. — 3 déc—3

LES soussigné ont, ce jour formé une société sous la raison de *Lambeth & Thompson*, même successeurs de feu John Linton.
W. E. THOMPSON,
W. M. LAMBETH.
Référé à Messrs.
STEPHEN DUNCAN,
W. E. CORNER, — Natchez.
W. N. MERCER.
MM. FORD & MACKHAM; Vicksburg.
Général H. S. SPRIGG,
A. P. WILLIAMS. — Alexandrie.
Nouvelle-Orléans, le 24 nov. 1834.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société qui existait sous la raison de Diodion & Benoit est dissoute d'un commun accord, depuis le 31 octobre dernier. Le sieur T. E. Benoit reste chargé de la liquidation de la dite société, et prie les personnes à qui il est dû, et celles qui doivent, de se présenter pour régler au plutôt.

Le Sieur T. E. BENOIT prévient le public qu'il vient de recevoir de France un grand assortiment d'instrumens de musique, tels que: orgues d'une très grande dimension, à l'usage des églises, avec cylindres et claviers à toucher, orgues d'agrément en tout genre, contenant la musique la plus nouvelle; petites serinettes pour les oiseaux; guitares peintes en tout genre; violons, pour vieux et neufs; flûtes; clarinettes; flageolets en tout genre; bassons; serpents; bassons; opicléides; basses; ophicléides altos; cors d'harmonie; trombones; buccins; trompettes à clefs, trompettes d'harmonie; musique et cordes pour tous les instrumens. Il vend en gros et en détail, et à des prix très modérés, et demeure rue Royale, no. 214, entre Orléans et Ste. Anne. — [illegible] déc—15

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu mardi 9 du courant, à onze heures et demi du matin, à la Bourse Hewlett, et positivement sans réserve, par ordre du président et des directeurs de la "compagnie des architectes de la Nouvelle-Orléans," les propriétés suivantes de grande valeur, pour clore les affaires de la dite compagnie, savoir:

No. 1. 23 lots de terre de grande valeur, s'adjoignant et formant l'encoignure des rues Annonciation et Edward. Cinq des dits lots font face à la rue Annonciation, et sont bornés par la propriété de M. James Reynolds, d'un côté, et de l'autre par la rue Edward; ils mesurent chacun 21 pieds de face sur 100 de profondeur. 18 des dits lots font face à la rue Edward, entre les rues St. Thomas et Annonciation, et sont de différentes dimensions, et possèdent l'avantage d'une allée sur le derrière.

No. 2. 7 Maisons neuves à deux étages, bien bâties et bien convenablement distribuées, et s'adjoignant; situées à l'encoignure des rues St. Thomas et Edward; chaque maison est divisée en deux salons, une entrée au premier étage, deux grandes chambres à coucher, et deux cabinets au second. Il y a aussi un édifice à deux étages bâti sur le derrière, et attaché à chacune des maisons, divisée en cuisine au premier étage, et deux chambres à coucher, bien distribuées au second. Les propriétés sont toutes couvertes en ardoises, et la cour est pavée en briques, et ont, chacune une large pipe, latrine, etc.

No. 3. 30 lots de terres vacants, adjoignant au bloc des nouvelles maisons appartenant à la dite compagnie, situés aux coins des rues Tchoupitoulas et Delor, commençant à la propriété d'en haut, et s'étendant au long de la rue Tchoupitoulas à Louisa, le long de la rue Louisa à Pearle, le long de Pearle à Delor, jusqu'à ce qu'il rejoignent le derrière des maisons déjà mentionnées. La compagnie d'architectes, et le propriétaire des terrains situés vis à vis de la rue Pearle, ont contracté pour le pavage du dit îlet, qui doit être fini avant le premier janvier prochain avantages qui ne peut manquer d'augmenter la valeur des dits terrains.

No. 4. 9 belles maisons neuves en briques, à trois étages, pour résidence et magasin, s'adjoignant, situés à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delor, et couvertes en ardoises, et balcon en fer devant. Le premier étage de chaque maison, calculé pour un magasin, à deux ouvertures devant, le second étage est divisé en une entrée et deux jolies salons avec des portes à coulisses, entre; le troisième étage à deux chambres à coucher fort commodes. Chaque maison a une arrière bâtisse neuve en briques, à deux étages, composée d'une cuisine, dépense, chambre à domestiques et cabinet d'aisance au premier; et de trois bonnes chambres et lieu d'aisance au second. Les cours sont toutes pavées et ont chacune une grande pipe et une excellente pompe.

No. 5. Huit superbes maisons neuves en briques à trois étages, s'adjoignant, et situées à l'encoignure des rues Carondelet et Hevia. Chaque bâtiment se compose au premier étage, d'une entrée et de superbes salons à cheminées en marbre et portes de milieu à coulisses; au second, de deux grandes chambres avec cheminées en marbre, et de deux grands cabinets; au troisième étage, de 2 bonnes chambres, d'une entrée, de trois grands cabinets et d'une gallerie bien aérée, construite de manière à pouvoir aisément être divisé en trois autres bonnes chambres à coucher, et chaque maison attenant à une arrière bâtisse en briques à deux étages, ayant cuisine, dépense, deux chambres à domestiques et un lieu d'aisance au premier; et quatre bonnes chambres et un lieu d'aisance au second. Toutes ces maisons sont couvertes en ardoises, ont des marches de marbre et des grillages sur le de ant, les cours pavées en larges pierres plattes, ont une citerne et une pompe excellente. Le tout est construit des meilleurs matériaux et est parfaitement fini. Sur le derrière, est un emplacement de 26 sur 29 pieds, propre à écurie et remise, et qui communique sur une allée de 20 pieds, mitoyenne et en commun pour tous les acquéreurs.

No. 6—Dix beaux terrains se touchant, situés sur le triangle, à la jonction des rues de la Nouvelle Levée et Louisa; ils sont tous de différentes grandeurs et font face aux deux rues.

No. 7—Quatorze beaux magasins neufs en briques, avec façade en granit et embrasures de cheminées tenant l'un à l'autre, et situés sur le triangle à la jonction des rues Delor et Louisa, près du nouveau marché. Ils sont tous couverts en ardoise, bâtis des meilleurs matériaux et bien finis. Leur situation pour les affaires est on ne peut pas meilleure, étant placée à la portée des lieux de débarquement des produits du haut pays et ayant une vue sur toute la rade.

No. 8. Douze beaux terrains se touchant et situés sur Triton Walk, entre les rues Philippe et Baronne, mesurant chacun 25 pieds de face, sur 120 de profondeur, courant par le derrière sur une allée, où il y a aussi une façade de 25 pieds pour chaque terrain.

No. 9. Dix beaux terrains de différentes dimensions, et s'adjoignant, situés dans la rue Baronne et faisant face au chemin à coulisses de Carrollton; mesurant chacun 24 pieds de face, sur 147 pieds 2 pouces environ, de profondeur, et ayant en outre, sur une allée derrière, 24 pieds de largeur.

No. 10. Un autre terrain situé au coin des rues Julie et St. Philippe, mesurant 29 pieds 9 pouces de face à la première, et 120 pieds de face à la dernière, et 29 pieds 9 pouces face à une allée parralele à la rue Julie.

Par un compromis fait entre la ville de la Nelle.-Orleans et les propriétaires de façades passé par devant H. Lavergne, notaire public, sous la date 20 Septembre 1820, et maintenant en l'étude de William Christy, il est convenu que la terre vacante, qui s'étend depuis la façade des maisons situées sur le triangle, le long du fleuve jusqu'aux limites du faubourg Ste Marie, sera tenue ouverte pour toujours comme un passage public, et les maisons seront vendues avec cet avantage: mais comme la Compagnie des Architectes a intention de clôre definitivement ses affaires, et ne desire aucune avoir aucune responsabilité, quelque petite qu'elle soit, réfère le public à l'acte de compromis, et ne vendra que son propre titre à cette portion de sa propriété.

Conditions: Un quart à 6 mois, un quart à 12 mois, un quart à 18 mois, et un quart à 24 mois, avec intérêt de sept pour cent par an, qui seront ajoutés aux billets, qui seront tirés et endossés à la satisfaction de la Compagnie, et hypothèque jusqu'à parfait payement: où les acheteurs pourront payer tout ou partie de leurs achats en billets ou obligations de la Compagnie, qui, escomptés aux taux de 7 pour ct. par an, seront pris pour du comptant. Les actes de vente seront passés par devant B. Cenas, not. public, aux frais des acquéreurs. Le plan de cette propriété sera exposé à la Bourse dans quelques jours. Les personnes qui désireraient devenir acquéreurs sont priées de le consulter. — 4 déc—5

PAR J. LEVY.

IL sera vendu le vendredi 5 du courant, à 10 heures du matin, au No. 8, rue St. Louis, pour le compte de qui il appartiendra, douze colis de MARCHANDISES, QUINCAILLERIE &c., endommagés à bord du navire New-Jersey, consistant en: Flannelle fine; chintz français, mousselines, toile d'Irlande, mérinos rouge, pourpre, jaune et noir, pour dames; toile à draps et à chemises, de Waltham; ginga et plaids fins.

Aussi—Belle coutellerie en barils; serrures patentées; serrures à loquets, couteaux et fourchettes à manches d'ivoires; jambettes et canifs; cadenats; scies à moulins et limes à mains; couteaux et fourchettes à manches de cornes; chaines; boites à waggons; enclumes; gonges et ciseaux; bouilloire à thé, patentées; poëles à frire; couteaux de bouchers; scies à main; peignes en fer; marteaux à forge; do. petits; batteries de fusil; rasoirs fins; haches; fers à repasser, anneaux à tourneurs; boutons dorés; cuillères plaquées; &c. Aussi—Cinq Paniers de Vaisselle et de Faïences. — 4 déc—2

Bureau de la Presse-à-Coton à Vapeur de la Levée.

PAR T. MOSSY ET GARIDEL ET TRICOU & CANONGE.

SAMEDI, 20 du courant, la compagnie offrira en vente, à la Bourse Hewlett, les propriétés suivantes de grande valeur:

1o Quatre Magasins en briques, à 3 étages, faisant face au chemin public, entre les rues St. Ferdinand et Montégut, devant la presse à coton et joignant la rangée d'édifice à trois étages appartenant à la compagnie des Architectes et à Daniel Warburg, comme il appert par le plan déposé à la Bourse.

2o Deux Terrains, avec l'édifice qui s'y trouve, ci-devant formant la propriété de feu Henry De Ende, en face du chemin public, entre les rues St. Ferdinand et Montégut, au-dessous et adjoignant la presse à coton, tel qu'il appert par le plan déposé à la Bourse.

3o Trois Terrains avec les édifices qui s'y trouvent situés dans la profondeur des deux terrains ci-dessus, et en face de la rue Première, tel qu'il appert par le plan déposé à la Bourse.

4o Un Terrain faisant face à la rue Casa Calvo, entre les rues St. Ferdinand et de la Presse, tel qu'il appert par le plan déposé à la Bourse.

5o Trois Terrains faisant face à la rue St. Ferdinand, un desquels forme l'encoignure de la rue ci-dessus mentionnée, et celle de Casacalvo, et fait face à la rangée d'édifices à 3 étages en construction par la compagnie des Architectes de la Nouvelle-Orléans, tel qu'il appert par le plan déposé à la Bourse.

Les propriétés susdites seront positivement vendues, payables à 1 et 2 ans, en billets endossés à la satisfaction de la compagnie, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actions de la dite compagnie payées en entier, seront reçues en paiement des achats des dites propriétés, sur le pied du comptant.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Théod. Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Par ordre de la Direction.

4 déc — F. C. CATONNET, sec.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

C. G. Ducale contre ses créanciers et ceux de C. G. Ducale & Co.

EN vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, dans et pour cette ville et paroisse, en date du 23 août, il sera vendu le 6 Janvier prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les propriétés suivantes, abandonnées par le dit aux dits leurs créanciers, savoir:

Un Lot de Terre situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No. 2, de l'îlet No. 69, au plan dressé le 14 juin 1830, par J. Pilié, voyer, et déposé pour minute chez Félix de Armas, notaire; ledit lot de terre mesurant un pied français, 60 pieds de face à la rue Célestine, sur 150 de profondeur, ainsi qu'il se poursuit et comporte, tel qu'il se trouve figuré au plan susmentionné.

Un Lot de Terre, No. 3, dans l'îlet No. 81, au nouveau faubourg Marigny, ayant 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 de profondeur, mesure française, borné d'un côté par le lot No. 1, et de l'autre par le lot No. 3, dans le derrière par le lot No. 16.

Un autre Lot de Terre, No. 3, dans le même îlet et faubourg, ayant 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 de profondeur, mesure française, borné d'un côté par le No. 2, et de l'autre par le No 4, et sur le derrière par le No 16.

Ces deux lots sont vendus conformément à un plan fait par le voyer de la Ville, le 25 mars 1831, et annexé à un acte passé par Mr. W. Y. Lewis, de Ralph [illegible] à Fell Crozat, du 17 mars 1831. Conditions: payables [illegible] mois en billets endossés, à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu Jeudi, 11 du courant, à la Bourse, à une heure précise, les propriétés suivantes:

Un terrain situé rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne, mesurant soixante trois pieds onze pouces deux lignes à la rue Conti, avec soixante pieds onze pouces deux lignes de profondeur, avec la maison et les dépendances; la maison est briquetée entre poteaux et contient cinq pièces, le tout conforme au plan; louée $30.

No. 3. Un terrain situé rue Louisa, entre le Bayou et la première rue, à environ 250 pieds de distance [illegible] la guildive de M. Byrne, mesurant 33 pieds 7 pouces 5 lignes sur la rue Louisa sur 150 pieds 8 pouces 3 lignes, avec la maison composée de deux appartements, galerie et deux cabinets, bien bâtie, briquetée entre poteaux, avec les cuisines en bois, latrines.

No. 2. Un autre terrain attenant au précédent, ayant la même face et la même profondeur, avec une maison de quatre appartements, une galerie et un cabinet, briquetée entre poteaux, cuisine, latrines, chambre et hangard dans le fond de la cour.

No. 1. Un autre terrain attenant au précédent, mesurant 38 pieds 4 pouces 3 lignes, sur 243 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur, avec un petit jardin, des chambres et des bonne écurie, latrines, puits &c; le tout conforme au plan.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant Felix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs. Les plans sont exposés à la Bourse. — 4 déc—3

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu lundi, 8 du courant, à 1 heure, à la Bourse de Hewlett, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra,

La goélette ROPER, du port de 149 tonneaux, avec ses agrès et apparaux, telle qu'elle se poursuit et comporte et telle qu'elle est maintenant amarrée au chantier de Harned Hewes & co., de l'autre côté du fleuve. Les voiles sont déposées chez M. Knight, rue de la Vieille Levée, No. 47. — 4 déc

PAR J. LECARPENTIER.

IL sera vendu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi, sur la Levée, près du marché aux légumes, 180 plats ronds plates et 157 do. à banquettes, en débarquement du navire Alexander. — 4 déc

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu le samedi, 6 du courant, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, au magasin d'encan, No. 20, rue St. Louis, à 11 heures, 60 caisses Blanc de Baleine; 50 do. suif, moulées; 10 sacs gingembre; 6 serons indigo; et autres articles, le tout endommagé à bord du navire New-Jersey, capitaine Wibray, de New-York. — 4 déc

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 5 du courant, à 10 heures du matin, à son encan, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, 103 caisses de Fashlans; 2 boucauts et 1 caisse de marchandises, partie d'une caisse de cuivre en feuille; 5 paniers fer en feuilles, (illégible) et avariés à bord du navire New-Jersey, capitaine Wibray, venant de New-York.
4 déc

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu Jeudi, 4 du courant, par l'ordre des gardiens du port, à dix heures du matin, à leur magasin, rue Conti, No. 19. 88 caisses contenant une grande variété de marchandises, consistant en lampes, vases, chandeliers, candelabres et un grand assortiment d'objets de goût et de modes, importés et endommagés à bord du navire New-Jersey, venant de New-York. Le tout vendu pour le compte de qui il appartiendra. Conditions au moment de la vente. — 3 déc

PAR J. BLACHE.

IL sera vendu Jeudi, 4 du courant, à 10 heures du matin, au magasin de Messrs. Kain & Stroud, rue Bienville, No. 59, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, 4 superbes cheminées, en marbre égyptien et 2 dito communes.
3 décembre

PANORAMA MOUVANT.

BONAPARTE

Maintenant ouvert tous les Soirs.

GRAND Panorama mouvant de St. Clair dans la salle en face du Théâtre américain. Il représente différentes scènes de la vie du Grand Napoléon, en commençant par la bataille de Waterloo, la prise de sa voiture; la vue des côtes de France, l'extérieur et l'intérieur de l'Ile Ste. Hélène; le convoi funéraire du Grand Homme. Le tout comprend douze différentes vues, et elles sont accompagnées d'une musique militaire. On donnera une description de chacune de ces vues. Ce panorama a été apporté ici à grands frais, et il est exposé dans la plus grande salle que le propriétaire ait pu se procurer. Il a été exposé, durant deux saisons, au jardin de Niblos, à New-York, ainsi que dans les principales villes de l'Union, avec le plus grand succès.

☞ Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, et le rideau sera levé à 7 heures précises. On ne représentera que le soir.

Les dames et les familles entreront par la porte de la rue Natchez.

Prix d'entrée—50 cents. Pour les détails voyez les affiches. — 18 nov—d

LE soussigné, Docteur en médecine des facultés de Paris et de Louvain, membre de plusieurs sociétés &c. a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son domicile en cette ville, rue de la Douane, no. 114. Un long séjour et une pratique étendue dans une des colonies françaises (la Guadeloupe), l'ont rendu familier avec les affections de ces climats, comme aussi avec les différentes branches de l'art de guérir, et spécialement les accouchemens et les maladies des femmes et des enfans.
25 nov—1m — CHALUPT.

LE DR. MAC-MAHON a transporté son bureau au No. 178, rue de la Douane, entre les rues Bourgogne et Remparts. — 25 nov—3m

MARCHANDISES FRANCAISES.

LE soussigné, arrivant de France, par le navire Soleil, offre à vendre les articles suivans, savoir:

Un assortiment de meubles français, consistant en armoires, fauteuils élastiques et mécaniques, couchettes à ressort, toilette à la duchesse, secrétaires, bureaux, tables de jeu, do de nuit, un grand assortiment de [illegible] pour enfans, fusils français pour mousquetaires; [illegible] à vignettes et outliers à jours en assortiment, cribles, de gants pour hommes et femmes, une caisse de porcelaine, 11 douzaines de pantoufles assorties pour l'hiver, souliers pour femmes, brodequins do, robes de chambre pour hommes, cafetières en argent, chapeaux d'hommes et de femmes, &c.
SIMON MITAIN,
18 nov ☞ — rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon

M'AYANT associé M. Jn. Fréd. Magnus, notre raison de commerce sera dorénavant J. Le Blanc & Co.
Nlle.-Orléans, 1er. déc. 1834. — J. LE BLANC,
2 déc — F. MAGNUS.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Docteur HARNED, a transporté son office rue Bourbon, No. 5, trois portes après la rue de Conti, il répondra immédiatement aux communications qui lui seraient adressées par la poste, et les personnes qui jugeraient convenable de lui demander des conseils par écrit, en ajoutant le prix de la consultation, recevront la prescription écrite, et aussi le mode de traitement qu'ils auront à observer, et aucune question ne sera faite. Il a plus de vingt ans de pratique, lui donnent un droit à la confiance publique. — 2 déc—1m

VENTES A BAS PRIX.

Pour cause de dissolution de Société.

LA société Veuve Van Rosten & Co., devant être dissoute au 15 Janvier prochain, offre à vendre à bas prix, les articles qui se trouvent en leur magasin, rue Royale, No. 156, vis à vis la Banque Consolidée.

Plus à bon compte.—1 caisse 100 Salières d'imprimerie; 1 Poële en faïence; 2 belles Glaces françaises; 1 paire Candelabres; 2 Rechauds; 1 petite Piano à vent; Bijouteries; Vitrières &c. et 50 paniers Champagne 1ère. qualité, d'Epernay.

Si d'ici à cette époque les articles ci-dessus ne sont pas vendus, ils seront criés à l'enchère publique, par T. Mossy & co.